

## **Extrait de la déclaration de la CFDT-Finances sur l'entretien professionnel lors du CTPM :**

*Parmi les documents préparatoires à ce CTPM, figure un bilan de l'expérimentation sur l'entretien professionnel.*

*La CFDT Finances [...] ne peut que regretter le cadre très restrictif dans lequel le ministère cantonne l'élaboration de son bilan. **Ce bilan élaboré unilatéralement par l'administration est simplement présenté aux organisations syndicales. Il n'est nulle part question d'en discuter les conclusions.***

*Nous en voulons pour preuve que le bilan n'est pas inscrit à l'ordre du jour du CTPM alors même qu'un arrêté d'extension de l'expérimentation en cours est lui à l'ordre du jour.*

*Nous en voulons encore pour preuve le fait que le conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat prévu le 11 février devait tirer les conséquences d'un bilan positif aux finances avant même que les syndicats des finances aient été informés de ce bilan.*

*Ensuite, nous devons regretter ici que la Douane ait étendu son expérimentation aux B et C sans tirer le bilan de celle qui était en cours pour les A [...].*

*Bref on promène les organisations syndicales pendant que le dossier avance.*

*Sur le fond, la CFDT Finances ne partage pas l'appréciation positive de l'expérimentation que vous nous présentez. Cette appréciation repose sur un critère principal celui du petit nombre de recours des agents contre le compte rendu de l'entretien ou l'attribution des réductions et majorations d'ancienneté. Les agents n'ont pas contesté la procédure mais sont-ils satisfaits de ses résultats ?*

*Personne ne leur a demandé s'ils s'estiment reconnus grâce à l'entretien ou s'ils sont démotivés par un exercice arbitraire de répartition de récompenses pécuniaires.*

*Personne n'a non plus demandé aux chefs de service s'ils pouvaient tirer de l'entretien un bénéfice en termes d'organisation du travail ou de dialogue avec les agents.*

***Personne enfin ne peut assurer que le service public fonctionnera mieux ni même à un moindre coût grâce à cet entretien.***

*Depuis le début de l'expérimentation, l'entretien a beaucoup évolué avec la mise en place en 2010 d'une nouvelle fiche d'évaluation. Cette fiche ressemble à s'y méprendre à une fiche de notation. Elle est devenue un formulaire à cocher et met l'accent sur les objectifs et indicateurs individuels assignés aux agents. Il s'agit donc bien d'un document qui sert non à aider les agents à l'accomplissement de leurs missions mais à les juger en fonction de résultats individuels.*

***Au total, ce qui a bien fonctionné dans le dispositif si on en croit le bilan, c'est un exercice bureaucratique d'allocation de ressources et la préparation de l'administration à la PFR, c'est-à-dire une accentuation de la rémunération au mérite.***

*En liant, l'entretien avec ce que nous appelons une évaluation-notation et avec la rémunération au mérite, l'administration a laissé passer une chance d'un entretien qui soit un réel outil de dialogue professionnel.*

*La CFDT Finances demande donc l'abandon de la procédure d'évaluation-notation et s'oppose à toute extension de l'expérimentation.*